



LUNCH PASS

L'avantage extralégal
qui fait la différence

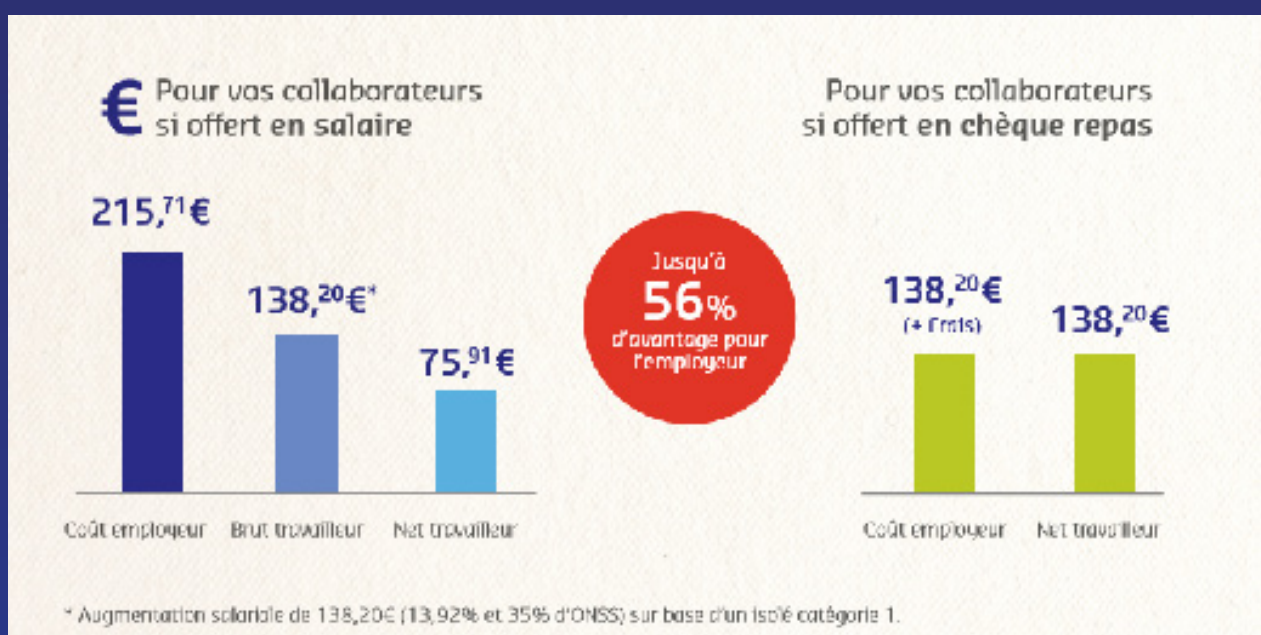
L'AVANTAGE EXTRALÉGAL PRÉFÉRÉ DES BELGES ...

... car **fiscalement** très avantageux et cumulable avec d'autres avantages extralégaux

En offrant les Lunch Pass (chèques repas de Sodexo), vous offrez un avantage qui aura un impact direct sur le pouvoir d'achat de vos collaborateurs. Du net pour vos collaborateurs et fiscalement intéressant pour vous car jusqu'à 56% moins cher que du salaire !



100% DE NET POUR VOS COLLABORATEURS, ET EN PLUS FISCALEMENT TRÈS INTÉRESSANT !



MAIS QUE DIT LA LOI ?

Pour bénéficier d'une exonération complète pour l'employeur et le bénéficiaire (cfr. A.R. 3/2/1998, l'A.R. 18/02/2003) certaines conditions doivent être respectées lors de l'octroi de chèques repas notamment :

- L'octroi doit être prévu dans une convention collective ou individuelle de travail ;
- Octroi d'un chèque-repas par jour presté ;
- L'intervention de l'employeur est de 6,91 € maximum;
- L'intervention du collaborateur est de 1,09 € minimum;
- Le nombre de chèques repas doit être mentionné sur la fiche de paie ;
- Le chèque-repas ne peut se substituer à un salaire ou à un quelconque avantage ;
- La validité des chèques repas est limitée à 1 an ;
- Possibilité de combiner avec un restaurant d'entreprise (sous certaines conditions) ;
- L'octroi de chèque-repas n'est pas cumulable avec une indemnité de frais pour un même repas le même jour ;
- Le travailleur doit pouvoir vérifier le solde ainsi que la durée de validité de ses chèques repas ;
- La mise à disposition du chèque-repas ne peut entraîner de coûts pour le travailleur sauf en cas de vol ou de perte de la carte ;
- Les chèques repas ne peuvent être émis que par un émetteur agréé.

**Jusqu'à 8€ par jour et déductibilité fiscale
de 2 € par chèque-repas**

LES LUNCH PASS SUR LA SODEXO CARD C'EST :



➔ LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BELGIQUE

Acceptée dans près de 20.000* points d'acceptation, allant du supermarché aux restaurants en passant par d'innombrables commerces de proximité, la Sodexo Card devient l'alliée des achats de vos collaborateurs au quotidien

➔ UNE SEULE CARTE, POUR TOUS LES AVANTAGES EXTRALÉGAUX ÉLECTRONIQUES

Les e-Eco Pass et les e-Cadeau Pass peuvent aussi être chargés sur la Sodexo Card.

➔ GESTION ADMINISTRATIVE FORTEMENT SIMPLIFIÉE

Pour vos collaborateurs, le solde disponible est communiqué par e-mail, consultable en ligne et sur l'application mobile Sodexo4You. L'information concernant leur compte Sodexo est également disponible sur l'écran du terminal de paiement, le ticket de caisse, dans les e-mails ou SMS de notification ...

➔ TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ

Plus de perte d'argent en cas de vol ! Chaque Sodexo Card est protégée par un code secret unique personnalisable. En plus, via un simple appel, Card Stop bloque votre Sodexo Card contre tout risque d'utilisation frauduleuse et la carte est automatiquement remplacée.

➔ TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOS COLLABORATEURS GRÂCE À SODEXO4YOU

Site internet, newsletters mensuelles, application mobile, page Facebook... Sodexo reste en contact permanent avec tous vos collaborateurs et fait de leur pouvoir d'achat sa priorité !

Application mobile, site internet, coupons, newsletters, réseaux sociaux

➔ PAIEMENT SANS CONTACT

Les Sodexo Card émises depuis fin 2019 sont dotées de la technologie sans contact pour un confort optimal et une rapidité de paiement. C'est également un moyen de paiement fortement privilégié depuis le Covid-19.

➔ PAIEMENT EN LIGNE

Prochainement, les utilisateurs de la Sodexo Card pourront régler leurs achats en ligne grâce à leur carte sur différents sites en ligne et auprès de multiples partenaires.

*à titre indicatif car le réseau est en constante évolution.

LUNCH PASS SUR LA SODEXO CARD, LA GARANTIE DU RÉSEAU LE PLUS LARGE ET LE PLUS DIVERSIFIÉ !

Magasin bio, Snack, Boulangerie, Friterie,
Boucherie, Marché, Supermarché, Restaurant,
Poissonerie et bien plus encore...



75 millions
de consommateurs/jour



80
pays




425.000
collaborateurs



19^{ème}
employeur mondial

Pour en savoir plus:
www.sodexo.be

Votre conseiller Sodexo est à votre écoute :

 +32 (0)2 547 55 04

 infocom.svc.be@sodexo.com

 www.sodexo.be

 www.sodexo4you.be

 [sodexo4you](https://www.facebook.com/sodexo4you)

